

Assemblée Générale du 30 avril 2020

Paris, le 4 mai 2020

L'Assemblée Générale s'est réunie le 30 avril 2020 à 9h sous la présidence d'Éric La Bonnardière, Président du Conseil de surveillance.

Exceptionnellement, en raison des mesures de confinement visant à lutter contre la propagation du coronavirus, et en application de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, l'Assemblée s'est tenue sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

L'assemblée générale était retransmise en direct sur le site internet. Les actionnaires avaient pu exprimer leurs votes par correspondance et poser des questions écrites préalablement à la tenue de l'Assemblée.

Approbation des comptes de l'année 2019

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2019.

Gouvernance : évolutions au sein du Conseil de surveillance

L'Assemblée Générale a par ailleurs approuvé la nomination de M. Nicolas Deconinck, pour une durée de 4 ans. M. Eric Deconinck, dont le mandat arrivait à échéance à l'Assemblée, avait fait savoir qu'il ne souhaitait pas que son mandat soit proposé en renouvellement. Le Groupe réitère ses remerciements à M. Eric Deconinck pour son implication et ses analyses durant ces 18 années de présence au sein du Conseil. Le Conseil se réjouit d'accueillir Nicolas Deconinck en tant que membre, ce dernier, par son expérience dans le domaine du marketing digital et à l'international, enrichira les débats du Conseil.

Autres résolutions

Les autres résolutions adoptées par l'Assemblée Générale portent notamment sur :

- Les montants de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2019 aux mandataires sociaux concernés, ainsi que sur les principes et critères de cette rémunération au titre de l'exercice 2020 (« *Say on pay* ») ;
- Les délégations financières habituelles.

Le résultat détaillé des votes est disponible sur le site internet de la Société, dans la rubrique « Assemblée Générale 2020 ».

Calendrier financier

- 29 juillet 2020: Résultats financiers du T2 et S1 2020 – *communiqué de presse après bourse et conférence téléphonique le lendemain matin*
- 20 octobre 2020: Résultats financiers du T3 2020 – *communiqué de presse après bourse et conférence téléphonique le lendemain matin*

Contact Relations Investisseurs

Tarkett – Emilie Megel – emilie.megel@tarkett.com

Contacts Media

Tarkett - Véronique Bouchard Bienaymé - communication@tarkett.com

Brunswick - tarkett@brunswickgroup.com - Tel. : +33 (0) 1 53 96 83 83

A propos de Tarkett

Riche de 140 années d'histoire, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives, et a réalisé un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros en 2019. Offrant une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets et stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde. Avec 12 500 collaborateurs et 33 sites industriels, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé dans une démarche d'économie circulaire, le Groupe met en place une stratégie d'éco-innovation inspirée des principes Cradle to Cradle[®], tout en contribuant au bien-être des personnes et en préservant le capital naturel. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment B, code ISIN FR0004188670, code mnémonique : TKTT) et figure dans les indices suivants : SBF 120 et CAC Mid 60. www.tarkett.com.